

PRESS RELEASE

NAC signe un contrat pouvant aller jusqu'à plus de 100 ATR

- **Le premier loueur d'avions régionaux du marché signe avec le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux un contrat significatif d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars**
- **NAC entreprend une démarche stratégique pour préparer l'avenir avec les avions régionaux les plus éco-responsables et les plus performants**

Paris-Le Bourget, le 18 juin 2019 – NAC, le spécialiste du leasing d'avions régionaux, et ATR, le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux, ont signé aujourd'hui une lettre d'intention pour une commande ferme de 35 ATR -600, avec une option pour 35 autres et des droits d'achat pour 35 avions supplémentaires. Cet accord marque la confiance à long terme accordée par le premier loueur du marché, dont la volonté de se concentrer sur la technologie la plus efficace et la plus durable l'a conduit à investir dans l'ATR 72-600. La reconnaissance de la qualité du programme ATR de la part de NAC souligne également la valeur résiduelle de la série -600 et sa proposition de valeur sur le marché.

La livraison des 35 premiers appareils débutera en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2025 ; le planning de livraison est optimisé de façon à garantir que la demande du marché est la mieux satisfaite possible tout au long de cette période de cinq ans. Ce nouvel accord consolide une collaboration fructueuse et de longue date entre NAC et ATR. Depuis 2010, plus de 100 commandes spéculatives d'appareils ATR ont été converties en livraisons à NAC.

Martin Møller, Président de NAC, a déclaré : « Pour nous assurer un avenir prospère, il est indispensable pour nous d'investir dans les meilleures technologies afin de pouvoir offrir à nos clients des solutions flexibles et efficaces. Grâce à un avantage significatif en termes de consommation de carburant, l'ATR 72-600 permet de réduire à la fois les coûts et les émissions, ce qui en fait l'avion idéal pour nombre de nos clients. L'aviation évolue vers un avenir durable, et grâce à ce contrat portant sur plus de 100 appareils, nous faisons un choix stratégique qui doit permettre aux compagnies aériennes de louer et d'opérer les avions régionaux les plus modernes et les plus éco-responsables du marché. »

Stefano Bortoli, Président exécutif d'ATR, a commenté : « Nous félicitons NAC pour sa vision tournée vers l'avenir. Il s'agit d'une décision commerciale judicieuse de la part de NAC, très proche des tendances de l'aviation régionale, qui permet de rapprocher les communautés et de développer les opportunités commerciales dans le monde entier de la manière la plus responsable et économique. La réception d'une telle commande de la part du premier loueur de notre marché confirme la capacité de notre produit à créer de la valeur, sa qualité et ses avantages environnementaux. Elle démontre également l'attrait du monde de demain pour l'efficacité de la technologie des turbopropulseurs. Ce contrat identifie clairement la direction que prend l'aviation régionale. »



PRESS RELEASE

À propos de Nordic Aviation Capital :

NAC est le premier loueur d'avions régionaux du marché et compte plus de 76 compagnies aériennes clientes dans 51 pays. L'entreprise fournit des appareils à des opérateurs reconnus tels que British Airways, Air Canada, LOT, Azul, Lufthansa, Garuda, Flybe, Aeroméxico et airBaltic ainsi qu'à des transporteurs régionaux majeurs tels qu'Air Nostrum et Widerøe. La flotte actuelle de NAC compte près de 500 appareils : des ATR 42, ATR 72, Bombardier Dash 8, CRJ900, CRJ1000, A220, E170, E175, E190 et E195.

À propos d'ATR :

ATR est le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux. En 2018, l'entreprise a réalisé \$1,8 milliard de chiffre d'affaires et ses deux modèles, les ATR 42 et 72, sont les avions de moins de 90 places les plus vendus dans le monde. La mission des 1400 employés de l'entreprise consiste à rapprocher les populations du monde entier et à contribuer au développement de tous, de manière responsable. Grâce à la démarche d'innovation permanente de l'entreprise, et à l'efficacité de leurs turbopropulseurs, les ATR ouvrent plus de 100 nouvelles routes chaque année, consomment 40 % de carburant de moins et émettent 40 % de CO₂ de moins que les jets régionaux. Les ATR ont été choisis par quelque 200 compagnies qui les opèrent depuis plus de 100 pays dans le monde.

ATR est une co-entreprise d'Airbus et de Leonardo. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.atr-aircraft.com> et www.atr-intolife.com.

Contacts presse ATR :

Gregory Gavroy
Tel.: +33 (0)6 71 77 49 35
E-mail: gregory.gavroy@atr-aircraft.com

Ben Peggie
Tel.: +33 (0)6 07 86 37 29
E-mail: ben.peggie@atr-aircraft.com

